



DROIT, ECONOMIE et GESTION de l'EAU dans la ZONE de l'OCEAN INDIEN (DEGEZOI)

Journées Internationales

LES 30 ET 31 OCTOBRE 2014

SAINT DENIS DE LA REUNION

APPEL À CONTRIBUTIONS

L'eau et la question de sa bonne gouvernance constitue aujourd'hui une problématique incontournable du débat public.

Cela est tout d'abord le cas sur le plan local. À La Réunion, l'année écoulée a en effet été marquée par une sécheresse importante et le résultat en a été une rupture du service avec de nombreuses coupures dans plusieurs zones de l'île, dans le sud et l'est en particulier. En dépit du caractère exceptionnel de cet épisode climatique, ces dysfonctionnements ne doivent pas se regarder comme de simples incidents conjoncturels. Malgré son climat tropical, La Réunion connaît en effet depuis plusieurs années de fortes tensions sur la ressource avec, en particulier, des captages qui ne respectent pas durant la saison sèche les débits réservés, ce qui perturbe le bon fonctionnement des écosystèmes. Ce constat s'explique non seulement par une mauvaise répartition de la pluviosité, avec une saison sèche durant laquelle les précipitations sont en fait peu abondantes, mais aussi par le niveau élevé des consommations domestiques (250 litres, par jour et par habitant, contre 165 litres pour la France métropolitaine, 172 litres pour la Martinique, 192 litres pour la Guadeloupe). Ce dernier facteur pose alors problème car il nourrit le risque que La Réunion, compte tenu de la forte pression démographique que connaît le département, continue à manquer d'eau dans les années à venir.

Le caractère central de la question de l'eau vaut aussi sur le plan national, cela non seulement avec le débat récurrent sur la très forte augmentation du prix sur les vingt dernières années, mais aussi avec la réflexion plus récente sur la mise en place d'un tarif qui soit à la fois socialement efficace, suffisamment incitatif pour décourager les gaspillages et soutenable du point de vue de l'équilibre financier du système. Dans ce contexte, la tarification progressive, parce qu'elle autorise une différenciation des prix, est de plus en plus regardée comme un moyen de répondre au problème. Un barème bien dessiné doit en effet permettre, en fixant des prix suffisamment bas pour les premiers mètres cubes, de garantir un accès pour tous à un bien essentiel, en fixant des prix élevés pour des

consommations excessives, d'inciter les ménages à adopter des comportements économes. Cette réflexion s'est alors traduite par l'engagement 42 du programme de l'actuelle Présidence qui vise à imposer la tarification progressive dans le domaine de l'eau, de l'électricité et du gaz. Dans ce contexte, La Réunion constitue un terrain d'étude original pour la France métropolitaine où ce mode de tarification est plutôt rare (4 à 6% des communes selon l'Ifen). Au contraire donc de la France métropolitaine où la plupart des municipalités facturent le m³ à un prix constant, toutes les communes réunionnaises pratiquent en effet un tarif croissant par blocs dans un environnement où les consommations sont fortes et la pauvreté est importante. Ces éléments laissent à penser qu'il y a matière pour les autorités publiques à tirer des enseignements de la situation réunionnaise.

Pour finir, la thématique de l'eau est aussi reconnue comme cruciale du point de vue des relations internationales. À l'instar de l'ancien secrétaire général de l'ONU Pierre Boutros Boutros Ghali ou de l'ancien vice-président de la Banque mondiale, Ismail Serageldin, pour qui "*les prochaines guerres seront conduites pour l'eau*", de nombreux experts considèrent aujourd'hui que l'eau et les tensions sur la ressource aggravent les tensions politiques et les risques de conflits militaires dans plusieurs régions du globe. On pense notamment à la Chine et à l'Inde avec les projets de captage des eaux du Brahmapoutre, à l'Egypte, au Soudan et à l'Ethiopie en ce qui concerne l'exploitation du Nil, au conflit israélo-palestinien et au partage des eaux en Cisjordanie, à certaines nouvelles républiques de l'est de l'Europe, à la volonté du Brésil d'aménager le bassin amazonien, soit autant de situations qui posent la question de la capacité des Etats à partager l'eau. Pour y répondre, il convient alors d'analyser ces tensions afin de déterminer si l'eau constitue effectivement un facteur de conflit ou, au contraire, si elle peut devenir un moteur de coopération à travers la mise en place de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui une "*hydrodiplomatie*".

Le colloque, **pluridisciplinaire et ouvert** sur cette problématique de l'eau, vise à impulser des recherches, fondamentales et appliquées, des collaborations, des interactions, des croisements d'approches et des échanges entre différents chercheurs en sciences sociales et, plus particulièrement, en sciences économiques et en gestion, en sciences juridiques et politiques, en sociologie, en géographie et en histoire. Trois grandes thématiques sont proposées ci-après. Sans être limitatives des soumissions attendues, elles visent à décliner les différentes approches sur la question de l'eau.

CALENDRIER

Soumission des résumés : **avant le 09 juin 2014**

Les participants retenus seront informés le 30 juin 2014.

Soumission du papier complet : **30 septembre 2014.**

Une sélection des meilleures communications sera publiée dans un ouvrage collectif.

Adresses d'envoi des soumissions :

dominique.lepelley@univ-reunion.fr ou michel.paul@univ-reunion.fr ,

Comité d'organisation

**Michel PAUL (CEMOI)
Freddy HUET (CEMOI)
Daouda DIAKITE (CEMOI)
Julie DUPONT-LASSALE (CRJ)**

Comité scientifique

**Dominique LEPELLEY (CEMOI)
Fabrizio CARLEVARO (DESEC)
François CAFARELLI (CRJ)**

Axe 1 - Demande, offre et distribution d'eau potable – aspects empiriques

Il s'agit ici de faire **un état des lieux** et de promouvoir **des travaux empiriques récents portant sur la demande, la production et la distribution d'eau potable** dans les différentes régions de la zone Océan Indien. De ce fait, cette thématique est susceptible d'intéresser non seulement les gestionnaires et les économistes mais aussi les géographes et, plus généralement, tous les chercheurs qui portent un intérêt aux questions de développement humain. Ces travaux peuvent concerner non seulement le territoire de La Réunion mais aussi les autres îles de la zone pour qui la problématique de l'eau est diverse et stratégique (accès à une eau potable de bonne qualité dans certains cas, bonne gestion et préservation de la ressource, en lien avec le développement touristique ou avec la DCE sur l'eau dans d'autres, etc.).

Axe 2 - La tarification de l'eau – aspects socio-économiques et juridiques

Cet axe porte plus spécifiquement sur **le prix de l'eau et les modes de tarification**. Pour l'essentiel, il s'agit de réfléchir autour de l'engagement 42 de la Présidence Hollande qui vise à instaurer une tarification progressive dans le domaine de l'eau et de l'énergie, de façon à combiner au mieux les fonctions sociales (garantir l'accès de tous à la consommation d'un bien essentiel) et incitatives (pénaliser les comportements peu économes) du tarif. Cette question est d'un intérêt tout particulier pour La Réunion (où les tarifs progressifs sont déjà en place mais ne semblent pas suffisamment incitatifs) et Mayotte. On soulignera également que ce thème est d'un intérêt non seulement pour les gestionnaires et les économistes mais aussi pour les juristes. Un aspect fondamental du problème tient en effet au principe d'égalité devant le service public qui limite fortement ce que l'on peut faire en matière de tarification (*cf.* en particulier la censure par le Conseil Constitutionnel du bonus-malus écologique (avril 2013)).

Axe 3 - La géostratégie de l'eau

Le troisième et dernier axe renvoie à **la géostratégie de l'eau**. Suite au rapport de l'Assemblée Nationale sur le conflit israélo-palestinien, il s'agit pour l'essentiel de susciter une réflexion sur le contenu, les instances et les politiques économiques qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour limiter les risques de conflits. En sus des économistes, on attend de ce thème qu'il intéresse les géographes, les historiens, les collègues de sciences politiques, voire encore certains experts d'institutions liées à la Défense.